



---

## Maison du petit enfant le Carrousel Centre Ville

8, rue Maréchal Foch - Saint-Brieuc

---

**Projet d'établissement**

## Sommaire

<b>Introduction</b>	3
<b>Le projet social</b>	3
1. L'état des lieux et l'étude des besoins	3
1.1 – Le cadre politique	3
1.2 – L'environnement géographique et économique	4
1.3 - L'environnement social	5
1.4 – La définition des besoins petite enfance	6
2. Les orientations, les axes de travail et les moyens à mettre en œuvre	6
2.1 – Les orientations	6
2.2 – Les axes de travail	6
2.3 – Les objectifs opérationnels et les moyens à mettre en œuvre	7
2.4 – Le partenariat	7
<b>Le projet éducatif</b>	8
1. L'accueil	8
1.1 – Favoriser la communication entre personnel et parents-enfants	9
1.2 – Mettre en place des relations de confiance	9
1.3 – Favoriser la participation des parents à la vie du Carrousel	10
2. L'adaptation	10
2.1 – Permettre à chaque parent, chaque enfant de se séparer dans un climat de confiance	10
3. Les soins	12
3.1 - Répondre aux besoins de sécurité	12
3.2 – Répondre aux besoins d'expérimentation	13
3.3 – Respecter les rythmes et les habitudes de chacun	14
3.4 – Amener l'enfant à découvrir la vie en collectivité	14
4. Le sommeil	14
4.1 – Répondre aux besoins de sécurité	14
4.2 – Respecter le rythme et les habitudes de chacun	15
5. Les repas	16
5.1 - Répondre aux besoins de sécurité	16
5.2 – Répondre aux besoins d'expérimentation	17
5.3 – Respecter les rythmes et les habitudes de chacun	17
5.4 – Amener l'enfant à découvrir la vie en collectivité	18
5.5 – Faire du repas un moment de convivialité pour chaque enfant	19
6. Les jeux et les activités	20
6.1 – Répondre aux besoins de sécurité	20
6.2 – Répondre aux besoins d'espace et aux besoins psychomoteurs	21
6.3 – Répondre aux besoins de découverte et d'expérimentation	21
6.4 – Respecter le rythme et les habitudes de chacun	22
6.5 – Amener l'enfant à découvrir la vie en collectivité pour le préparer à la socialisation	23
<b>Application du projet d'établissement</b>	23

# Maison du Petit Enfant le Carrousel Centre ville

8, rue Maréchal Foch – Saint-Brieuc

---

## - Le projet d'établissement -

Les établissements et les services d'accueil des enfants de moins de 6 ans doivent élaborer un projet d'établissement ou de service qui comprend notamment un projet éducatif et un projet social (article R.2324-29 du code de la santé publique).

---

## - Le projet social -

Le projet social, composante du projet d'établissement situe, dans une approche évolutive, la structure petite enfance dans son cadre politique, géographique, économique et social. Il prend en compte les problématiques particulières de son environnement. Il permet ainsi de définir les besoins.

A partir de ce diagnostic, le projet social va se décliner en orientations, en axes de travail, en objectifs et en moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.

### 1. L'état des lieux et l'étude des besoins

#### 1.1 - Le cadre politique

L'action municipale en direction de la petite enfance est une priorité depuis 1965 avec la création de la crèche familiale.

En 1985, la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales des Côtes d'Armor ont signé un contrat crèche, afin de développer les capacités d'accueil du jeune enfant en structures collectives. Ce contrat prévoyait la création de la Maison du Petit Enfant du centre ville et la crèche de la Ville Helliö.

La maison du petit enfant le Carrousel centre ville se situe 8, rue du Maréchal Foch à Saint-Brieuc. Elle a été construite sur l'emplacement de l'îlot Saint Vincent de Paul lors d'une rénovation partielle du quartier. Elle a ouvert ses portes en mars 1989.

Initialement, elle était un lieu d'accueil et d'éveil qui offrait de nombreuses ressources aux parents briochins :

- L'espace "Marie Verdure", lieu de rencontre parents/enfants, information, accueil
- Une halte-garderie
- Une ludothèque
- Plusieurs espaces d'activité ludique : petite cuisine, pataugeoire, piscine à balles, salle de psychomotricité
- Une crèche collective
- Une crèche familiale

Depuis 2005, la ludothèque et l'accueil parents/enfants ont quitté les locaux pour emménager dans les bâtiments de l'ancienne école du Centre. Le nom de "La Toupie" a été choisi pour identifier cette nouvelle structure.

La maison du petit enfant du Centre Ville est devenue un multi accueil en 2007, puis la maison du petit enfant le Carrousel.

En 2002, un plan de développement petite enfance a été mis en place et s'est concrétisé, notamment par la construction de deux nouvelles structures petite enfance en 2007 :

- sur le quartier sud, la maison du petit enfant le Chat perché ;
- et sur le quartier ouest, la maison du petit enfant la Marelle.

Ce plan s'est poursuivi avec la déconstruction-construction de la maison du petit enfant Le Cerf volant, au nord est de la Ville, dans le cadre du projet de rénovation urbaine orienté vers le développement durable. La nouvelle structure a ouvert en janvier 2014.

Chaque grand quartier de la Ville est équipé d'une maison du petit enfant.

La Ville dispose également d'une crèche familiale, implantée en centre ville, avec des possibilités d'accueil sur l'ensemble des quartiers.

Des dispositifs d'accompagnement à la fonction parentale ont également été mis en place.

La Ville répond ainsi aux besoins des familles en proposant une offre de proximité et de qualité sur l'ensemble du territoire briochin.

Avec plus de 20 places en établissements d'accueil du jeune enfant pour 100 enfants de moins de trois ans, elle se situe au-dessus de la moyenne nationale qui est de l'ordre de 15 places (Rapport d'observation de la Chambre régionale des comptes Bretagne - 2012).

Cette action municipale s'inscrit pleinement dans le cadre d'une politique globale, cohérente et performante en direction des enfants et des jeunes, afin de favoriser leur épanouissement. La Ville est devenue "Ville Amie des Enfants" , titre décerné par l'UNICEF et l'association des Maires de France, en 2009.

La Ville dispose du schéma intercommunal d'orientations petite enfance qui a été mis en place pour la période 2015-2020. C'est un outil de référence pour la Ville qui comprend :

- l'analyse quantitative des besoins et de l'offre d'accueil
- l'analyse qualitative des besoins et le niveau de satisfaction des familles
- les atouts, forces et faiblesses du territoires
- les enjeux identifiés et les actions préconisées sur la période 2015-2020

## **1.2 - L'environnement géographique et économique**

Saint-Brieuc est la ville centre des Côtes d'Armor, sa superficie est de 21,9 km<sup>2</sup> (INSEE 2009). Elle se situe sur l'axe Brest / Rennes.

Construite autour de trois vallées creusées par le Gouët, le Douvenant et le Gouédic qui marquent fortement son identité, elle est ouverte sur une baie remarquable, au 5<sup>ème</sup> rang mondial pour l'amplitude de ses marées.

Ville administrative, universitaire, elle est aussi un pôle économique, dynamique du nord de Bretagne. De nombreuses entreprises ont choisi de se développer dans l'agglomération briochine et contribue à la vitalité économique du 4<sup>ème</sup> bassin d'emploi de Bretagne.

Le grand quartier Centre comprend six sous-quartiers : Robien, Charner, Centre ville, Saint-Michel Ouest, Saint-Michel Est et le Légué.

La maison du petit enfant est située en plein centre ville, dans le quartier historique de la ville, à côté des rues piétonnes où se trouvent de nombreux commerces et administrations.

Le tissu économique sur le territoire briochin est constitué de 3 286 établissements en activité (INSEE, 2015).

### **1.3 - L'environnement social**

- La population

La Ville de Saint-Brieuc est la première ville des Côtes d'Armor par rapport à sa population qui compte 45 207 habitants (INSEE, population municipale – 2014), au sein d'une agglomération de 151 246 habitants (INSEE - 2017).

Le grand quartier centre ville compte 13 920 habitants (INSEE).

Le nombre de naissances d'enfants dont les parents sont domiciliés sur la commune est de 460 en 2017 (source état civil Saint Brieuc). La répartition par grand quartier n'est pas connue.

Les enfants de 0 à 2 ans sont au nombre de 1 516, pour une population briochine de 45 207 habitants, soit 3,4 %. Sur le grand quartier Centre ville, ils sont 394, soit 2,8 % par rapport à la population du secteur (INSEE, 2014).

La population des moins de 25 ans représente 4 281 personnes soit 31 % du quartier Centre, dans la même proportion que la Ville.

Le nombre de familles monoparentales est de 434 sur le quartier Centre et sur l'ensemble de la Ville de 1862 (INSEE, 2014).

La population étrangère représente 3,7 % du quartier Centre, alors que Saint Brieuc en compte 5,7 % (INSEE, 2014). Entre 2006 et 2014, elle a augmenté de 70,6 %.<sup>1</sup>

- L'habitat et l'aménagement de l'espace public

La Ville a établi un projet de redynamisation et d'attractivité du centre ville pour renforcer les actions menées jusqu'ici et pour imaginer des réponses adaptées aux nouveaux enjeux des centres anciens.

Le cadre de référence a été établi. Il croise toutes les fonctions urbaines inhérentes à la Ville : commerces, logements, équipements, activités tertiaires, emplois, mobilité de la place Baratoux au Nord jusqu'au boulevard Charner au sud ;

Les quatre grands objectifs sont :

- Accompagner la restructuration urbaine des quartiers centraux historiques
- Rénover l'habitat et développer l'offre de logements en centre ville
- Soutenir la vitalité économique commerciale, artisanale et tertiaire
- Conforter les services publics au cœur de la Ville

---

<sup>1</sup> Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française.

Les habitants ayant leur résidence principale en location HLM sont 722, soit 5,3 % des résidents du secteur (INSEE, 2014).

- L'emploi

La population active briochine des 15/64 ans compte 19 063 habitants, soit 68,3 % de la population des 15/64 ans. Sur le quartier Centre ville, elle représente 6 546 personnes, soit 73 % de cette catégorie (INSEE, 2014).

La part des demandeurs d'emploi par rapport à la population active des 15/64 ans est de 18,8 % sur la Ville et de 16,6 % sur le quartier Centre, avec des disparités significatives par sous-quartier, Saint Michel Ouest 10,3 % et le sous-quartier Centre ville 20,9 % (INSEE, 2014).

- Les revenus des ménages

Le revenu fiscal par unité de consommation médian<sup>2</sup> est de 1 893 € sur le quartier Centre, alors qu'il est de 1 544 € sur l'ensemble de la commune (INSEE, 2014). Il est de 1 599 € sur Robien.

Le nombre des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) sur le quartier Centre est de 629 soit 24,4 % par rapport à l'ensemble des bénéficiaires de la Ville (INSEE, 2014).

#### **1.4 - La définition des besoins petite enfance**

Bien que les données sociales de ce territoire ne montrent pas de difficultés sociales préoccupantes, certaines familles accueillies à la maison du petit enfant le Carrousel présentent des fragilités.

Elles ont un besoin d'écoute et d'accompagnement. Ce constat a été pleinement pris en compte dans les axes de travail retenus.

Beaucoup de familles souhaitent que leurs enfants soient accueillis dans cette structure du centre ville, soit parce qu'elles y ont leur domicile ou y travaillent, soit parce qu'elles sont en formation ou bénéficient d'un accompagnement social.

Ce double intérêt familial permet une mixité sociale dans la structure petite enfance.

### **2. Les orientations, les axes de travail et les moyens à mettre en œuvre**

#### **2.1 - Les orientations**

La Municipalité souhaite, à travers les différents projets petite enfance, proposer aux familles un accueil et des services petite enfance de qualité, répondant à leurs besoins et à leurs attentes.

#### **2.2 - Les axes de travail**

Les deux axes de travail retenus ont été de favoriser l'accès et le choix de différents modes d'accueil et de services, et d'adapter les services en fonction des évolutions sociales pour mieux répondre aux besoins diversifiés des familles.

---

<sup>2</sup> Le revenu fiscal par unité de consommation est une mesure des revenus déclarés au fisc (avant abattement) qui tient compte de la taille et de la composition des ménages. La médiane est la valeur du revenu fiscal partageant la population en deux groupes de tailles strictement égales. La moitié de la population gagne plus de ce seuil et l'autre moitié moins.

## **2.3 - Les objectifs opérationnels et les moyens à mettre en œuvre**

Les objectifs opérationnels sont les suivants :

- La création d'espaces petite enfance fonctionnels et accessibles
- Le regroupement, au sein de chaque structure d'accueil, des services petite enfance, afin d'en faciliter l'accès aux familles et le travail en réseau
- Le développement de l'offre d'accueil collectif, à côté de l'offre d'accueil de la crèche familiale

Compte tenu de l'organisation spatiale de la maison du petit enfant le Carrousel, les moyens ont porté sur :

- L'organisation des espaces d'accueil petite enfance accessibles à tous et fonctionnels pour les familles en prenant en compte l'ancienneté des bâtiments et leurs surfaces et l'adaptation des amplitudes d'ouverture
- La création du pôle administratif au Carrousel centre ville regroupant les bureaux de la crèche familiale, du Carrousel et du pôle administratif du service
- Le transfert des activités de la ludothèque dans des locaux plus spacieux en centre ville, 7 rue de la Gare, afin de développer une offre de services principalement gratuite en direction des familles accompagnées de leurs enfants en complémentarité de l'accueil collectif du Carrousel ;
  - ✓ une ludothèque ouverte du lundi au samedi midi
  - ✓ un atelier parents/enfants qui propose aux parents accompagnés de leur enfant une activité permettant des échanges avec les autres parents et des professionnels de la petite enfance.
  - ✓ un lieu d'accueil enfants parents (LAEP) où les accueillants reçoivent les parents et les enfants. C'est le plaisir de se rencontrer, d'être ensemble dans des échanges, en toute liberté et confidentialité.
- La création d'un espace unique d'inscription et d'accompagnement des familles en recherche d'un mode d'accueil municipal dans les locaux de la ludothèque.

## **2.4 - Le partenariat**

Depuis de nombreuses années, les services de la PMI accompagnent les structures petite enfance de la Ville. Ce partenariat est très actif sur la Ville. Il permet d'accompagner des familles qui présentent des fragilités familiales ou sociales.

La Caisse d'Allocations Familiales des Côtes d'Armor est également un partenaire de longue date qui apporte son expertise technique sur les projets et sur le fonctionnement des structures. La CAF est, bien sûr, un partenaire financier incontournable qui contribue au financement de l'investissement des services petite enfance.

La Mutuelle sociale agricole soutient financièrement les structures petite enfance pour les familles en dépendant.

Le Département finance également les structures petite enfance pour l'accueil des enfants en situation de handicap.

A côté du partenariat institutionnel existe un partenariat propre à la maison du petit enfant le Carrousel avec la médiathèque de la baie et l'association lire et faire lire. D'autres partenariats sont mis en place en fonction des projets de la structure.

---

# Maison du petit enfant le Carrousel Centre Ville

8, rue Maréchal Foch - Saint-Brieuc

---

## - Le projet éducatif -

Le projet éducatif élaboré par l'ensemble des professionnels de la Maison du petit enfant le Carrousel repose sur la prise en compte du projet politique de la Ville de Saint-Brieuc et le respect des articles R.2324-16 et suivants relatifs aux établissements d'accueil des enfants de moins de six ans du code de la santé publique.

L'article R 2324-29 oblige les établissements d'accueil du jeune enfant à élaborer :  
"un projet éducatif précisant les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants".

Ce projet est le résultat d'une démarche collective, il est un outil pour concevoir une relation éducative de qualité.

Il trouve ses bases dans la prise en charge des enfants à la maison du petit enfant le Carrousel et définit la vision de l'éducation et la place de l'enfant de l'équipe.

Ce projet s'appuie sur des valeurs professionnelles partagées et affirme les références de l'équipe qui donne du sens à l'action.

Chaque thème étudié définit les objectifs à respecter, les intérêts de l'enfant et de sa famille.

### **1. L'accueil**

Finalité : Assurer une continuité du projet familial

#### **1.1 - Objectif : Favoriser la communication entre personnel et parents**

Objectifs opérationnels	Moyens	Évaluation
Assurer un accueil personnalisé de qualité	<p>Intégrer l'enfant comme sujet de la séparation et des retrouvailles.</p> <p>Être disponible et favoriser un temps d'échange avec les parents à l'arrivée et au départ de l'enfant.</p> <p>Mettre en place des fiches de transmissions relatant la journée de l'enfant au sein de la structure.</p>	<p>L'accueil est-il personnalisé ?</p> <p>Disons nous bonjour à l'enfant et à ses parents ?</p> <p>Sommes-nous disponibles à l'arrivée des parents ?</p> <p>Le temps de dialogue est-il suffisant ?</p> <p>Les transmissions sont-elles individualisées ?</p>



Objectifs opérationnels	Moyens	Évaluation
	<p>Informer les parents sur les différents événements et temps de la journée, ainsi que sur l'adaptation de l'enfant en l'absence des parents.</p>	<p>Les fiches sont-elles remplies avec précision, soin et de façon complète (heure-action-activités...) ?</p> <p>Les parents se disent-ils suffisamment informés et satisfaits de l'accueil (Enquête de satisfaction) ?</p>
<p>Faciliter et susciter les rencontres entre les familles et les professionnelles</p>	<p>Mettre en place des réunions, des animations, des moments conviviaux.</p>	<p>Y a-t-il une demande de la part des parents et des professionnels ?</p> <p>Quelle est la fréquentation ?</p>

### **1.2 - Objectif : Mettre en place des relations de confiance**

Objectifs opérationnels	Moyens	Évaluation
<p>Respecter le choix des parents (dans la limite de la sécurité et des contraintes de la vie en collectivité)</p>	<p>Respecter les choix éducatifs et culturels des parents.</p> <p>Appliquer les recommandations données par les parents, inscrites sur les fiches de transmission (mettre de la crème, faire un lavage de nez, déshabiller l'enfant s'il a trop chaud...).</p> <p>Assurer l'administration de médicaments suivant la prescription : ordonnance et autorisation obligatoires (valable uniquement pour contrat permanent).</p>	<p>Les choix des parents sont-ils pris en compte ?</p> <p>Les fiches de transmission sont-elles consultées et les recommandations respectées ?</p> <p>L'heure et le dosage de l'administration des médicaments sont-ils respectés (inscrits sur la fiche de transmission) ?</p>
<p>Apporter une relation d'aide et d'écoute en cas de besoin</p>	<p>Se montrer disponible et ouvert à la discussion lors des temps d'accueil et/ou proposer un RDV.</p> <p>Essayer de répondre aux questions que se posent les parents et les guider vers des professionnels compétents si nécessaire.</p> <p>Favoriser la confidentialité</p>	<p>Le personnel se montre-t-il disponible, prend-t-il le temps de dialoguer ?</p> <p>Les parents trouvent-ils des réponses à leurs interrogations et/ou sont-ils orientés vers des spécialistes ?</p> <p>Y a-t-il des espaces de confidentialité et sont-ils utilisés ?</p>

Objectifs opérationnels	Moyens	Évaluation
Favoriser l'information	<p>Informer les parents précisément et rapidement en cas de problèmes (chute, température...).</p> <p>Informer les parents de la survenue de maladie contagieuse.</p>	L'information circule-t-elle rapidement et de façon efficace ?

### **1.3 - Objectif : Favoriser la participation des parents à la vie du Carrousel**

Objectifs opérationnels	Moyens	Évaluation
Informer les parents sur la vie au Carrousel et encourager les rencontres.	<p>Créer des affiches à l'occasion de fêtes (fête de Noël, fête de la musique...)</p> <p>Envoyer des courriers pour tout changement susceptible de concerner les parents et la vie de leur enfant au sein de la structure.</p> <p>Inviter les parents à participer aux différentes fêtes et activités de la Maison du petit enfant.</p> <p>Accueillir les parents qui veulent visiter la structure.</p>	<p>Les affiches, brochures, et invitations sont-elles visibles, attractives et à disposition de tous les parents ?</p> <p>L'information par écrit est-elle suffisante et permet-elle l'anticipation et la participation ?</p> <p>Y a-t-il beaucoup de parents qui participent à ces manifestations ? Quelle est la fréquentation ?</p> <p>Combien y a-t-il de rencontres ? Sous quelles formes ? Quelles sont les échéances ?</p> <p>Y a-t-il des répercussions suite à ces visites (demande d'inscription) ?</p>

## **2. L'adaptation**

Finalité : Assurer la sécurité affective de l'enfant et de sa famille.

### **2.1 - Objectif : permettre à chaque parent, chaque enfant de se séparer dans un climat de sécurité**

Objectifs opérationnels	Moyens	Évaluation
Instaurer un climat de confiance	Avoir un discours clair et honnête sur notre travail, nos choix, nos valeurs.	S'inscrit-on dans le projet pédagogique ?

Objectifs opérationnels	Moyens	Évaluation
	<p>Entretenir une relation d'estime mutuelle.</p> <p>Favoriser un dialogue posé, dans un climat de confidentialité.</p> <p>Faciliter le temps d'adaptation.</p>	<p>Sommes-nous bien dans l'absence de jugement?</p> <p>Y a-t-il des espaces de confidentialité ?</p>
<p>Apprendre à se connaître, "s'approprier"</p>	<p>Rassurer et encourager chaque parent dans sa fonction parentale.</p> <p>Permettre aux parents d'intégrer, de "s'approprier" le lieu.</p> <p>Permettre à chacun de se sentir libre de poser les questions nécessaires à la compréhension du fonctionnement de l'autre.</p> <p>Veiller à une bonne transmission des informations.</p>	<p>Sommes-nous disponible et à l'écoute du parent ?</p> <p>Les parents sont-ils à l'aise dans les locaux ?</p> <p>Les documents à remplir par les parents sont-ils adaptés à leurs attentes ?</p>
<p>Instaurer des repères</p>	<p>Instaurer la notion de professionnel référent de l'enfant.</p> <p>Aménager le temps et l'espace. Faire évoluer l'environnement en fonction des besoins de chacun comme du groupe.</p> <p>Respecter la parole et le travail de chacun pour maintenir la cohésion d'équipe.</p>	<p>Travaillons- nous en référence ?</p> <p>Jusqu'où va-t-on dans la référence ?</p> <p>Y a t-il des réajustements réguliers ?</p> <p>Nous adaptons-nous aux besoins de chacun et du groupe ?</p> <p>Y a-t-il écoute et respect du travail de chacun ?</p>

Objectifs opérationnels	Moyens	Évaluation
Respecter les besoins de l'enfant et de la famille	Favoriser un accueil progressif. Être réceptif aux réactions de l'enfant et de sa famille, travailler en équipe sur les éléments de communication verbale et non verbale. Cibler et s'adapter aux choix et aux demandes de l'enfant qui se sépare de son parent. Respecter la valeur de l'objet transitionnel.	L'adaptation de l'enfant est-elle réussie (Bien-être, intégration, participation aux activités...) ?  Utilisons-nous les mêmes outils de communication ?  Prenons-nous le temps d'évaluer avec les parents le déroulement de l'adaptation ?  Quelle importance donnons-nous à l'objet transitionnel ?

### **3. Les soins**

Finalité: Répondre aux besoins des enfants

#### **3.1 – Répondre aux besoins de sécurité**

Objectifs opérationnels	Moyens	Évaluation
Assurer la sécurité physique	Respecter les règles d'hygiène et de sécurité  Respecter les évictions en cas de maladie contagieuse.  Suivre les protocoles faits par le médecin de la Protection Maternelle et Infantile.  Mettre en place des protocoles d'hygiène.  Mettre en place des protocoles de prise en charge spécifique de certains enfants.  Suivre les ordonnances des médecins traitants.	Y a-t-il des contrôles périodiques des responsables au niveau de l'hygiène et de la sécurité ?  Y a-t-il un suivi des fiches d'entretien ?  Y a-t-il des protocoles ?  Y a-t-il un suivi des ordonnances médicales ?

Objectifs opérationnels	Moyens	Évaluation
Assurer la sécurité affective	<p>Vivre le soin et les changes de l'enfant comme des moments de relation privilégié.</p> <p>Assurer un lien entre les différents lieux de vie, en proposant aux parents d'amener un objet auquel l'enfant est attaché.</p> <p>Laisser l'enfant gérer son doudou.</p> <p>Être disponible pour l'enfant (réconforter par des câlins).</p> <p>Observer l'enfant, reconnaître les signes de fatigue, de douleur, de faim et offrir des réponses adaptées.</p> <p>Veiller à individualiser le soin.</p> <p>Permettre à l'enfant d'avoir des repères, des rites pour qu'il puisse se repérer dans le temps</p>	<p>Les parents ramènent-ils un objet ? Est-ce profitable pour l'enfant ?</p> <p>A-t-il accès à son doudou quand il le désire ?</p> <p>L'enfant se calme-t-il ? Montre-t-il des signes de soulagement, de satisfaction ?</p> <p>L'enfant montre-t-il des signes d'anticipations vis à vis des différents moments de la journée ?</p> <p>Utilisons-nous les fiches d'habitudes de vie remplies par les parents?</p> <p>Les documents à remplir par les parents sont-ils adaptés à leurs attentes ?</p>

### **3.2 – Répondre aux besoins d'expérimentation**

Objectifs opérationnels	Moyens	Évaluation
Respecter l'autonomie de l'enfant	<p>Encourager l'enfant dans ses initiatives</p> <p>Favoriser et s'adapter à la maturation physique et affective</p> <p>Accompagner les familles dans leurs démarches lors de l'apprentissage de la propreté.</p> <p>Prévenir l'enfant avant tout soin</p>	<p>L'enfant prend-t-il des initiatives personnelles ?</p> <p>L'équipe s'adapte-t-elle à chaque nouvelle situation?</p> <p>Les familles sont-elles demandeuses de conseils?</p> <p>L'enfant est-il prévenu avant tout soin ?</p>

### **3.3 – Respecter le rythme et les habitudes de chacun**

Objectifs opérationnels	Moyens	Évaluation
Respecter le choix de l'enfant	<p>Être à l'écoute des enfants, observer (signes de douleur, d'inconfort...) et adapter l'intervention.</p> <p>Adapter l'organisation selon le rythme de chaque enfant, dans la limite des contraintes de la vie en collectivité.</p> <p>Laisser l'enfant évoluer à son rythme propre.</p> <p>Accompagner le soin par la parole.</p> <p>Respecter l'intimité et la pudeur</p>	<p>L'équipe s'adapte-t-elle à chaque nouvelle situation?</p> <p>Le soin est-il verbalisé?</p> <p>L'intimité et la pudeur sont-elles respectées, et comment?</p>

### **3.4 – Amener l'enfant à découvrir la vie en collectivité**

Objectifs opérationnels	Moyens	Évaluation
Respecter les règles d'hygiène	Apprendre l'hygiène de base.	Les enfants anticipent-ils leurs besoins de propreté ?
Instaurer un rythme progressif de groupe	Mettre en place des repères et des rituels.	Les enfants anticipent-ils certains moments de la journée ?
Apprendre à partager	Permettre à l'enfant de trouver sa place dans le groupe.	Les enfants sont-ils heureux dans le groupe ?

## **4. Le sommeil**

Finalité : Respecter au mieux le rythme de sommeil de chaque enfant

### **4.1 – Répondre aux besoins de sécurité**

Objectifs opérationnels	Moyens	Évaluation
Assurer la sécurité physique	<p>Utilisation de matériel conforme aux normes de sécurité.</p> <p>Assurer la surveillance des siestes.</p>	<p>Y a-t-il des contrôles périodiques du matériel?</p> <p>Y a-t-il une surveillance organisée?</p>

Objectifs opérationnels	Moyens	Évaluation
Assurer la sécurité affective	Observer l'enfant, reconnaître les signes de fatigue et offrir des réponses adaptées.  Permettre à l'enfant d'avoir des repères, des rites pour qu'il puisse se repérer dans le temps.	L'enfant montre-t-il des signes de fatigue?  L'enfant montre-t-il des signes d'anticipation vis à vis des différents moments de la journée?  Y a-t-il une évaluation régulière des pratiques professionnelles?

#### **4.2 – Respecter le rythme et les habitudes de chacun**

Objectifs opérationnels	Moyens	Évaluation
Respecter les besoins de sommeil	Repérer les signes d'endormissement  Permettre aux enfants de dormir autant qu'ils en ont besoin  Inciter les enfants éveillés à respecter le sommeil de ceux qui dorment  Connaître les rythmes de sommeil de chaque enfant	Les enfants ont-t-ils la possibilité de dormir le matin?  L'organisation évolue-t-elle aussi souvent que nécessaire?  Les couchers sont-ils échelonnés?  Les levers sont-ils échelonnés?  Les horaires de sommeils sont-ils notés ? sont-ils transmis aux parents?
Respecter les rituels d'endormissement	Mettre en place des rituels, des repères.  Permettre aux enfants de dormir autant qu'ils en ont besoin  Aménager l'espace pour personnaliser l'espace de chacun  S'informer auprès des parents des rites d'endormissement de leur enfant	Y a-t-il des rituels et des repères?  L'organisation évolue-t-elle régulièrement?  Les dortoirs sont-ils décorés?  Les lits sont-ils personnalisés?  Connaissons-nous les rituels d'endormissement de chaque enfant ?

### **5. Les repas**

Finalité: Répondre aux besoins d'alimentation des enfants

### **5.1 – Répondre au besoin de sécurité**

Objectifs opérationnels	Moyens	Évaluation
Assurer la sécurité physique	Respecter les règles d'hygiène et de sécurité  Mettre en place des protocoles de prise en charge spécifique de certains enfants (cas d'allergies,...).  Utiliser du matériel adapté	Y a-t-il des contrôles périodiques au niveau de l'hygiène et de la sécurité?  Y a-t-il des protocoles?  Le matériel est-il adapté aux enfants ?
Assurer la sécurité affective	Vivre les repas comme des moments de relation privilégiée.  Être disponible pour l'enfant  Observer l'enfant, reconnaître les signes de faim et offrir des réponses adaptées.  Permettre à l'enfant d'avoir des repères, des rites pour qu'il puisse se repérer dans le temps.	Le repas est-il un moment d'échange privilégié ?  L'enfant montre-t-il des signes de soulagement, de satisfaction ?  L'enfant montre-t-il des signes d'anticipation vis à vis des différents repas ?  Utilisons-nous les fiches d'habitudes de vie?

### **5.2 – Répondre aux besoins d'expérimentation**

Objectifs opérationnels	Moyens	Évaluation
Respecter l'autonomie de l'enfant	Encourager l'enfant dans ses initiatives  Favoriser et s'adapter à la maturation physique et affective  Accompagner les familles dans leurs démarches lors de la diversification alimentaire	L'enfant prend-t-il des initiatives personnelles ?  L'équipe invite-t-elle les enfants à faire seuls ?  Les familles sont-elles demandeuses de conseils ?

### **5.3 – Respecter le rythme et les habitudes de chacun**



Objectifs opérationnels	Moyens	Évaluation
Respecter le choix de l'enfant	<p>Proposer et ne jamais imposer</p> <p>Être à l'écoute des enfants, observer (signes de faim, d'inconfort...) et adapter l'intervention.</p> <p>Adapter l'organisation selon le rythme de chaque enfant, dans la limite des contraintes de la vie en collectivité.</p> <p>Laisser l'enfant évoluer à son rythme propre.</p>	<p>Invitons-nous les enfants à découvrir les nouveaux plats ?</p> <p>Les enfants sont-ils heureux ?</p> <p>Nous adaptons-nous à chaque nouvelle situation ?</p> <p>Adaptons-nous les quantités et permettons-nous aux enfants de reprendre plusieurs fois de la nourriture ?</p>
Aménager les changements et les transitions dans l'alimentation de l'enfant	<p>Adapter les pratiques en fonction de l'âge, des capacités et des besoins de chacun.</p> <p>Favoriser l'autonomie</p> <p>Favoriser le plaisir</p> <p>Favoriser la curiosité</p> <p>Permettre à chacun de faire ses choix ou ses expériences (dans le cadre du bon équilibre alimentaire)</p>	<p>Les enfants sont-ils heureux de passer à table ?</p> <p>Les enfants sont-ils heureux de manger ?</p> <p>Y a-t-il régulièrement de nouvelles saveurs à découvrir ?</p> <p>Invitons-nous à goûter les nouveaux aliments ?</p> <p>La présentation des plats invite-elle à la découverte ?</p> <p>Adaptons-nous les quantités ?</p> <p>Permettons-nous aux enfants de reprendre plusieurs fois de la nourriture ?</p>

Objectifs opérationnels	Moyens	Évaluation
Laisser au parent sa place de premier éducateur de son enfant	<p>Suivre les indications des parents.</p> <p>Laisser au parent l'initiative des changements dans l'alimentation de son enfant</p> <p>Respecter les contre indications médicales</p> <p>Respecter les choix religieux et les demandes particulières (dans la limite des contraintes liées à la collectivité)</p>	<p>L'introduction de nouveaux aliments a-t-elle toujours lieu dans la famille?</p> <p>Y a-t-il des Protocoles d'Accueil Individualisés pour raison alimentaire?</p> <p>Y a-t-il des exigences particulières des parents? Peuvent-elles être respectées?</p>

#### **5.4 – Amener l'enfant à découvrir la vie en collectivité**

Objectifs opérationnels	Moyens	Évaluation
Respecter les règles d'hygiène	Apprendre l'hygiène de base.	<p>Les enfants anticipent-ils leurs besoins de propreté?</p> <p>Les enfants les plus grands peuvent-ils se laver les mains avant et après les repas?</p>
Instaurer un rythme progressif de groupe	Mettre en place des repères et des rituels.	<p>Les enfants anticipent-ils certains moments de la journée ?</p> <p>Y a-t-il des rituels avant et/ou après le repas ?</p>
Apprendre à partager	Permettre à l'enfant de trouver sa place dans le groupe.	<p>Les enfants sont-ils heureux dans le groupe?</p> <p>Les enfants ont-ils l'occasion de mettre la table?</p>

Objectifs opérationnels	Moyens	Évaluation
Trouver un équilibre entre le respect de l'individu et l'accueil collectif	<p>Adapter les pratiques en fonction de l'âge, des capacités et des besoins de chacun.</p> <p>Apprendre les règles de vie en collectivité.</p> <p>Favoriser l'autonomie</p> <p>Favoriser le plaisir</p> <p>Favoriser la curiosité</p>	<p>Les repas sont ils variés?</p> <p>Les enfants plus jeunes peuvent ils prendre contact des aliments avec leurs doigts?</p> <p>La présentation des plats est-elle agréable?</p>

### **5.5 – Faire du repas, un moment de convivialité pour chaque enfant**

Objectifs opérationnels	Moyens	Évaluation
Permettre que le repas soit un moment d'échange	<p>Aménager les apprentissages en fonction des capacités</p> <p>Favoriser un échange positif et constructif</p> <p>Favoriser la verbalisation</p>	<p>Accueillons-nous des enfants au moment des repas?</p> <p>Les adultes sont-ils à l'écoute des enfants?</p> <p>Le repas est-il un moment de communication et d'échange entre les enfants?</p> <p>Les adultes discutent-ils beaucoup entre eux?</p> <p>Y a t-il des personnes qui viennent perturber le repas?</p>

## **6. Les jeux et les activités**

Finalité: Répondre aux besoins fondamentaux des enfants

### **6.1 – Répondre aux besoins de sécurité**

Objectifs opérationnels	Moyens	Évaluation
Assurer la sécurité physique	<p>Utiliser du matériel conforme aux normes de sécurité.</p> <p>Être vigilant et attentif tout au long de la journée.</p> <p>Respecter les règles de sécurité.</p> <p>Respecter les règles de l'établissement (cf. Règlement intérieur).</p>	<p>Y a-t-il des contrôles périodiques des responsables au niveau :</p> <p>Personnel (observation, analyse de la pratique...), Enfants Matériel Condition de travail ?</p>
Assurer la sécurité affective	<p>Être disponible pour l'enfant à tout moment (réconforter par des câlins).</p> <p>Observer l'enfant, reconnaître les signes de mécontentement, de fatigue et offrir des réponses adaptées.</p> <p>Permettre à l'enfant d'avoir des repères, des rites pour qu'il puisse se repérer dans le temps. Habitudes qui rassurent l'enfant grâce à un déroulement type de la journée.</p>	<p>L'enfant se calme-t-il ? Montre-t-il des signes de soulagement, de satisfaction ?</p> <p>L'enfant montre-t-il des signes d'anticipations vis à vis des différents moments de la journée?</p> <p>Y a-t-il une évaluation régulière des pratiques professionnelles ?</p>

## **6.2 – Répondre aux besoins d'espace et aux besoins psychomoteurs**

Objectifs opérationnels	Moyens	Évaluation
Offrir aux enfants un environnement adapté à l'âge et à leur besoin de motricité.	<p>Prendre en compte le développement de l'enfant pour offrir un environnement adapté.</p> <p>Aménager des espaces de vie afin de permettre aux enfants d'évoluer librement quelque soit leur âge.</p> <p>Utiliser du matériel varié : vélos, poussettes...</p> <p>Mettre en place des projets de psychomotricité.</p>	<p>Comment gère t-on l'espace et le matériel?</p> <p>Les enfants investissent-ils l'espace de la salle, ainsi que le matériel à disposition?</p> <p>Y-a-t-il une évolution des enfants sur le plan moteur?</p> <p>Y a-t-il des bilans des projets d'animation?</p> <p>L'ouverture des salles influence-t-elle l'ambiance dans l'espace de vie des enfants? Facilite-t-elle la gestion du groupe?</p>

## **6.3 – Répondre aux besoins de découverte et d'expérimentation**

Objectifs opérationnels	Moyens	Évaluation
Stimuler et enrichir les expériences personnelles	<p>Élaborer des projets d'animation variés concernant la motricité, la cuisine, la culture...</p> <p>Développer les rencontres et animations.</p> <p>Organiser des sorties (promenades, bibliothèque, ludothèque...).</p> <p>Aménager l'espace.</p>	<p>Quel est le panel des activités proposées ? Les activités prévues sont-elles variées ?</p> <p>Y a-t-il des bilans des projets d'animation ?</p> <p>Y a-t-il des sorties ? A quelle fréquence ?</p> <p>Les espaces favorisent-ils l'éveil de tous les enfants ?</p>

Objectifs opérationnels	Moyens	Évaluation
Respecter le choix et l'autonomie de l'enfant	<p>Mettre à disposition du matériel et des jouets afin de permettre aux enfants de découvrir et d'expérimenter librement.</p> <p>Pourvoir à la sécurité des enfants sans imposer un comportement.</p> <p>Ne pas mettre l'enfant dans une situation qu'il ne maîtrise pas.</p> <p>Encourager l'enfant dans ses initiatives.</p>	<p>L'enfant peut-il jouer quand il en a envie?</p> <p>L'équipe s'adapte-t-elle à chaque nouvelle situation?</p> <p>Y a-t-il discussion et évaluation des pratiques professionnelles?</p> <p>L'enfant prend-t-il des initiatives personnelles?</p>

#### **6.4 – Respecter le rythme et les habitudes de chacun**

Objectifs opérationnels	Moyens	Évaluation
Respecter le choix de l'enfant	<p>Proposer et ne jamais imposer.</p> <p>Laisser la possibilité d'être observateur ou acteur.</p> <p>Être à l'écoute des enfants, observer (signes de fatigue, faim, douleur, d'inconfort...) et adapter l'intervention (le coucher, le changer, lui donner le biberon...).</p> <p>Adapter l'organisation selon le rythme de chaque enfant</p>	<p>Y a-t-il des évaluations des pratiques professionnelles ?</p> <p>L'organisation évolue-t-elle aussi souvent que nécessaire ?</p> <p>Quelles sont les limites de notre fonctionnement ?</p> <p>Comment l'équipe adapte ses interventions et transmissions ?</p>

## **6.5 – Amener l'enfant à découvrir la vie en collectivité pour le préparer à la socialisation**

Objectifs opérationnels	Moyens	Évaluation
Instaurer un rythme progressif de groupe	Mettre en place des rituels et des repères.	Les enfants anticipent-ils certains moments de la journée ?
Respecter les règles de vie, ses camarades et les adultes.	Mettre en place des règles de vie.  Travailler sur la notion de patience, de « chacun son tour », ceci en fonction de l'âge des enfants.  Guider les enfants dans leurs relations avec les autres, expliquer calmement, verbaliser.  Poser des limites et s'y tenir et ce pour tous les enfants.	Le comportement des enfants est-il en adéquation avec les règles ?  Y a-t-il des changements ?  Y a-t-il une évolution dans le comportement des enfants ?  Comment gèrent-ils leurs relations ?  Les adultes posent-ils des limites? De manière équitable ? Est-ce qu'ils s'y tiennent ?
Apprendre à partager	Permettre à l'enfant de trouver sa place dans le groupe	Chaque enfant est-il épanoui dans le groupe ?

---

Le projet d'établissement,  
après avis favorable du Conseil municipal du 26 novembre 2018,  
est applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

---